COOPÉRATION NIGER – LUXEMBOURG

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE RÉGION DE DOSSO – PHASE II

Introduction

Le Programme NIG/025 a pour objectif d'augmenter les opportunités économiques pour les jeunes de la région de Dosso et s'inscrit dans les principes directeurs de l'Initiative 3 N (Les Nigériens nourrissent les Nigériens) telle que la régionalisation et dans les problématiques considérées par le Plan de Développement régional (PDR) 2016-2020. Il cible plus particulièrement les jeunes de moins de 35 ans qui représentent une réelle opportunité pour le développement du secteur de l'agriculture. Le développement économique des filières agricoles à travers les jeunes de la région de Dosso et des outils de soutien public mise en œuvre dans le cadre de l'I3N constitueront la ligne de cohérence de l'intervention.

Cette ligne de cohérence se traduit par le concept de « jeune agriculteur, un métier de valeur ».

L'objectif consiste à promouvoir les métiers liés à l'agriculture chez les jeunes ruraux, notamment grâce :

- à la prise en compte de leur vision, jeune mais lucide dans le développement du secteur ;
- à la mise en valeur de leur dynamisme dans l'apprentissage, le réseautage et l'innovation ;
- aux opportunités d'installation ou d'emplois directs et connexes ;
- à la reconnaissance du professionnalisme du secteur.

Compte tenu des moyens de l'intervention et en vue d'assurer une action orientée sur les résultats, un nombre limité de filières et de pôles de développement économiques ont été choisis :

Pôles de développement	Filières agricoles
Pôle 1 : axe Loga – Doutchi	Arachide, niébé
Pôle 2 : axe longeant le Dallol Maouri	Maraîchage, riz,
Pôle 3 : axe longeant le Dallol Bosso	Maraîchage
Pôle 4 : axe Gaya, longeant le fleuve Niger	Riz, maraîchage

Pour atteindre ses objectifs, l'intervention est organisée autour des trois résultats suivants :

1er Résultat : Les capacités des acteurs publics et des organisations professionnelles au niveau central et régional sont renforcées pour un meilleur accomplissement de leur mandat

Le renforcement des capacités constitue le cœur de la stratégie d'intervention. Au niveau central, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG/EL) sera ainsi appuyé en matière d'approche filière et d'emploi des jeunes dans le secteur.

Au niveau de Dosso et de la mise en œuvre du Plan de Développement Régional, le Conseil Régional sera appuyé dans son rôle d'ordonnateur du Fonds d'Investissement de la Sécurité Alimentaire et nutritionnelle (FISAN) dans sa région. Les collectivités territoriales (région et communes) verront leurs rôles de maître d'ouvrage des infrastructures structurantes renforcés (facilité 2 du FISAN).

Les services techniques déconcentrés de la région de Dosso seront épaulés dans l'exercice de leurs fonctions dans l'objectif d'améliorer le taux de supervision des initiatives mise en œuvre sur le terrain.

La Chambre régionale d'Agriculture (CRA) recevra un appui afin de professionnaliser ses outils de planification, de budgétisation et de suivi.

Enfin, les institutions financières et les Institutions de Microfinance (IMF) seront assistées dans le développement des services financiers adaptés aux filières agricoles et aux besoins des clients ruraux.

2e Résultat : Les facilités régionales d'investissement sur les filières porteuses sont mises en œuvre au profit des projets des jeunes

Un appui au financement des initiatives privées sera mis en place par le biais d'un partenariat avec des institutions financières et des IMF sur la base des mécanismes du FISAN couplant crédit et subvention publique. Ce mécanisme à coûts partagés s'adressera aux opérateurs privés engagés dans une activité rentable de production, de transformation ou de commercialisation de produits dans les filières de concentration. Selon les évolutions de l'I3N en matière de fonds de garanties, le programme NIG/025 saisira les opportunités pour investir dans ce domaine.

Le financement d'investissements publics structurants pour le développement des filières sera également réalisé sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales qui recevront les financements nécessaires à leur réalisation via l'Agence nationale de Financement des investissements des Collectivités territoriales (ANFICT).

3e Résultat : L'offre d'encadrement, de conseil et de formation est plus adaptée aux besoins des projets des jeunes agriculteurs

À travers la Chambre régionale d'Agriculture, un dispositif sera mis en place pour permettre le suivi des parcours des jeunes depuis l'identification du jeune investi dans un projet agricole jusqu'à son installation réussie. Moyennant des opérateurs en charge des formations et de conseils agricoles, le programme a pour ambition l'installation réussie de 1 000 jeunes. Enfin, dans le cadre de leur formation, le programme favorisera le développement de passerelles fonctionnelles entre la formation professionnelle et le secteur agricole.

PARTENAIRES PRINCIPAUX

Nationaux

- Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG/EL) qui assure la tutelle du programme ;
- Haut-commissariat à l'Initiative 3N ;
- Réseau des Chambres d'Agriculture (RECA).

En Région

- Conseil régional de Dosso et les Communes concernées par les pôles de développement ;
- Services techniques déconcentrés ;
- Chambre régionale d'Agriculture ;
- Faitières et organisations paysannes.

Ministère de
l'Agriculture et de l'Élevage

LUX DEV
Agence luxembourgeoise pour la
Coopération au Développement

Contact

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
Département des Études et de la Programmation
Conseiller technique principal NIG/025 : M. Michel Maricaux
Point focal MAG/EL : Mme Salamatou Hassane

Email | niamey@luxdev.lu